

DEPARTEMENT  
Alpes-de-Haute-Provence

-----  
Communauté d'Agglomération  
**PROVENCE ALPES  
AGGLOMERATION**

**Année 2026  
Séance du 04 Mars**

**N° 37**

**Objet : Demande de subvention  
au Conseil Départemental et à la  
Caisse d'Allocation Familiale 04  
pour l'étude Petite Enfance**

## DELIBERATION DU CONSEIL D'AGGLOMERATION

\*\*\*\*\*

L'an deux mille vingt-six et le quatre du mois de Mars à quatorze heures, le conseil d'agglomération Provence Alpes Agglomération, régulièrement convoqué le vingt-cinq du mois de février, s'est réuni au Palais des Congrès de Digne-les-Bains, sous la présidence de Madame Patricia GRANET BRUNELLO, Présidente

Est nommé secrétaire de séance : BLANC Michel

### Etaient présents :

ACCIAI Bruno, ARBOUX-TROMEL Corinne, ARENA Antoine, AUDRAN Michel, AUZET Guy, BAILLE Denis, BELMONTE Sylvie (excepté rapport n° 27), BENOIT Gérard, BERNARDINI Patrick, BLANC Michel, BONDIL Marc, BOURJAC Bruno, BOYER Christian, CAZERES Benoit, CHABALIER Sandrine, COCHET Brigitte, COSSERAT Sandrine, DE SOUZA Benoit, DECROIX Hugo (excepté rapport n°11 et rapports n° 15 à 18), DEORSOLA Jean Paul, DOMINICI Pascale, ESCLAPEZ Nathalie (excepté rapport n° 33), ESTIENNE Claude, EYMARD Max, FIAERT Claude, FONTAINE Sonia, GONCALVES Gilles, GRANET-BRUNELLO Patricia, GRAVIERE Remy, ISOARD Christian, KUHN Francis, MOLINARI Frédéric, OBELISCO Francine, PAIRE Marie-Claude (excepté rapport n° 30), PAUL Gérard, PAUL Gilles, PELESTOR Michel, PEREIRA Georges, PIERI Bernard (à partir du rapport n°29), REINAUDO Gilbert, SAGNIEZ Simone, SAVORNIN Béatrice, SEJOURNE Daniel, SERY Marie-José, SEVENIER Jean, SOLTANI Boulares, TEYSSIER Bernard, TEYSSIER Eliane, TOUSSAINT Carole, TRABUC Nicolas, VANNI Nathalie, VILLARD René, VIVOS Patrick, VOLLAIRE Nadine, ZANARTU-HAYER Italo

### Etaient suppléés :

BALIQUE François a donné pouvoir à BAYLE Roland

### Etaient représentés :

BARDIN Chantal a donné pouvoir à ZANARTU-HAYER Italo  
BOGHOSIAN Alex a donné pouvoir à ACCIAI Bruno  
BONNAFOUX Jeanine a donné pouvoir à DOMINICI Pascale  
COUTON Marie-Rose a donné pouvoir TOUSSAINT Carole  
MAGAUD Marie-José a donné pouvoir à REINAUDO Gilbert  
SANCHEZ Pierre Bernard, a donné pouvoir à SOLTANI Boulares  
THIEBLEMONT Martine a donné pouvoir à GRANET-BRUNELLO Patricia

### Etaient excusés :

AILLAUD Jean-Pierre, BASSET Françoise, BERTRAND Philippe, BONZI Maryse, CHALVET Gilles, COMTE Jean-Paul, FIGUIERE Marie-José, FLORES Sylvain, HONNORAT Michèle, JOUVES Marc, LAQUET Laura, MOULARD Damien, PARIS Mireille, REBOUL Childéric, RISSO Gilbert, UGHETTO Wendy, URQUIZAR Danièle,

-----

**Le quorum est atteint.**

REÇU EN PREFECTURE

le 18/03/2026

Application agréée E-legalite.com

99\_DE-004-200067437-20260304-37\_04032026

**Madame FONTAINE Sonia, rapporteur, expose ce qui suit :**

Vu la délibération du Conseil communautaire n° 14 du 26 juin 2024 approuvant le contenu du Contrat départemental de solidarité territoriale entre le Département et l'agglomération ;

Vu la délibération du Conseil communautaire n° 37 du 18 juin 2025 validant le contenu de l'avenant n°1 au Contrat départemental de solidarité territoriale entre le Département et l'agglomération ;

Provence Alpes Agglomération exerce la compétence relative à l'accueil du jeune enfant et souhaite disposer d'une vision stratégique, partagée et prospective de l'offre d'accueil sur son territoire.

Dans un contexte marqué par :

- L'évolution des besoins des familles (emploi, horaires atypiques, mobilités, précarités),
- Les tensions sur les modes de garde (manque de places, vieillissement des structures, difficultés de recrutement),
- Les exigences réglementaires et qualitatives croissantes,

Provence Alpes Agglomération souhaite engager en 2026 une étude structurée autour de deux axes complémentaires :

1. Un diagnostic territorial de l'offre et des besoins, débouchant sur l'élaboration d'un schéma pluriannuel de maintien et de développement de l'offre d'accueil du jeune enfant.
2. Une étude spécifique sur le devenir de la crèche des Augiers, située à Digne-les-Bains.

Considérant que cette opération a été inscrite par voie d'avenant au Contrat Départemental de Solidarité Territoriale (CDST) 2024-2026 et peut bénéficier à ce titre d'une aide départementale à hauteur de 4 000 €.

Considérant aussi que dans le cadre des appels à projets 2026 de la Caisse d'Allocations Familiales, un dossier de demande de subvention à hauteur de 4000 € peut être présenté et sera étudié par la Commission d'action sociale de la CAF du premier trimestre 2026.

Le budget et le plan de financement proposés sont les suivants :

| Dépenses prévisionnelles |                 |                 | Recettes prévisionnelles        |                 |
|--------------------------|-----------------|-----------------|---------------------------------|-----------------|
| Objet                    | HT              | TTC             | Financeurs                      | Montants        |
| Etude                    | 26 880 €        | 32 256 €        | Conseil départemental           | 4 000 €         |
|                          |                 |                 | Caisse d'allocations Familiales | 4 000 €         |
|                          |                 |                 | Autofinancement PAA             | 18 880 €        |
| <b>Total</b>             | <b>26 880 €</b> | <b>32 256 €</b> | <b>Total HT</b>                 | <b>26 880 €</b> |
|                          |                 |                 | TVA                             | 5 376 €         |
|                          |                 |                 | <b>Total TTC</b>                | <b>32 256 €</b> |

Ceci exposé, il est proposé :

- D'approuver l'opération et son plan de financement.
- D'autoriser Madame la Présidente ou son représentant à solliciter les subventions auprès du Conseil départemental des Alpes-de-Haute-Provence ainsi qu'auprès de la Caisse d'Allocations Familiales et de signer tout document afférent.

LE CONSEIL D'AGGLOMERATION

Après en avoir délibéré et procédé au vote

Approuve les propositions présentées

A l'unanimité

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Ont signé au registre des délibérations les membres présents.

Pour extrait conforme

La Présidente,



Patricia GRANET-BRUNELLO



Le secrétaire de séance,



Michel BLANC

PUBLIE LE :

11 MARS 2026

REÇU EN PREFECTURE

le 10/03/2026

Application agréée E-legalite.com

99\_DE-004-200067437-20260304-37\_04032026

REÇU EN PREFECTURE

le 10/03/2026

Application agréée E-legalite.com

99\_DE-004-200067437-20260304-37\_04032026